

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

TROISIÈME SESSION DU ONZIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ POUR
L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, JEUDI, LE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS
DE NOVEMBRE, DANS LA PREMIÈRE ANNÉE DU RÈGNE DE

SA MAJESTÉ LE ROI GEORGE V

SENAT.

Séance de jeudi, 17 novembre 1910.

Présidence de l'honorable J. K. KERR.

La séance s'ouvre à 2 h. 30 m. p.m.

SERMENT D'ALLEGANCE.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier a été autorisé à recevoir le serment d'allégeance et aussi la déclaration de qualification, et aussi qu'il est d'usage que tous les membres du Sénat renouvellent leur serment d'allégeance à la mort du souverain.

L'honorable Président a lu la communication suivante de Son Excellence le Gouverneur général:—

Hôtel du gouvernement.
Ottawa, 17 novembre 1910.

Mon cher sénateur,—Je viens justement de recevoir la copie ci-jointe et enluminée de l'adresse du Parlement du Canada que nous avons eu l'honneur, Lady Grey et moi, de recevoir à la clôture de la dernière session.

Je suis sûr qu'il n'est pas nécessaire de vous dire que cette adresse qui s'étale dans son cadre d'argent et qu'embellit si à propos la présence du castor et des feuilles d'érable, occupera toujours une place d'honneur dans ma maison et me rappellera, ainsi qu'à ma famille, les très heureuses années passées en Canada. Ces années ont été pour nous des plus intéressantes et des plus charmantes grâce aux développements incessants et à la chaleur d'une courtoisie générale et unanime.

Veillez agréer de ma part, comme de celle de Lady Grey et de mes filles, l'assurance de notre plus cordiale gratitude pour ce souvenir si précieux de notre séjour en Canada et des sentiments chaleureux et amicaux que la population du Canada nous a témoignés.

Je demeure en réitérant mes remerciements au Sénat et à la Chambre des communes pour l'honneur qu'ils m'ont fait,

4
Votre sincèrement dévoué,

GREY.

DISCOURS DU TRONE.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre " que c'est le plaisir

de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue avec son Orateur;

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant:—

Honorables messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des communes: Lorsque j'ai prorogé le Parlement au mois de mai dernier, j'étais à la veille de compléter le terme ordinairement fixé à la charge de Gouverneur général; mais il a plu à Sa Majesté le roi George V de me continuer dans les fonctions de son représentant au Canada, et en conséquence, c'est avec grand plaisir que je vous souhaite encore la bienvenue à l'ouverture d'une nouvelle session.

Nous nous rencontrons sous l'impression du deuil qu'une calamité nationale, la mort de notre souverain bien-aimé, le roi Edouard VII, a répandu sur ce pays et tout l'empire britannique. Non seulement ses sujets, mais aussi toutes les nations civilisées déplorent sa perte. Le monde avait appris à apprécier les dons de son esprit et les nombreuses qualités qui lui ont valu le surnom d'Edouard le Pacifique, que lui reconnaîtra l'histoire.

C'est avec un grand plaisir que je vous félicite de la prospérité toujours croissante de cette terre bénie. L'industrie et le commerce se développent de tous côtés à pas rapides. Le montant total des importations et des exportations dépasse de beaucoup celui des années passées, et l'accroissement de nos manufactures et du commerce intérieur va de pair avec le développement de notre commerce extérieur.

Si la moisson, dans certaines parties des provinces de l'Ouest, n'a pas tenu les promesses que les belles apparences au printemps avaient fait naître, cependant, le rendement total est assez satisfaisant, et au point de vue de la moisson, les provinces de l'Est ont été plus favorisées qu'à l'ordinaire. La position actuelle du pays démontre, d'une façon positive, que, même avec une production moindre sur certains points, l'immensité et la variété de nos ressources, garantissent un haut degré de prospérité dans l'ensemble du Canada.

Nous avons traité avec le gouvernement de Sa Majesté pour l'achat des deux croiseurs de l'amirauté, le "Niobé" et le "Rainbow", qui sont arrivés au Canada et stationnent maintenant dans les eaux canadiennes confor-